



DEPARTEMENT DE LA COTE D'OR
ARRONDISSEMENT DE BEAUNE

Compte rendu du Conseil Municipal

du Jeudi 15 mars 2018

- Présents** : MM. GANÉE Roger, IMBERT Alain, GANÉE Jean-François, TRAPET Edouard, BOULAHYA Rachid (arrivée à 20h35) et Mmes HOSTALIER Valérie, ROUX Michèle, Emilie SUILLEROT, Nathalie BROCOT, LABELLE Aurélie.
- Absent(s)-excusé(s)**: MM. GELIN Yves (procuration à GANÉE Roger), DA SILVA Carlos, ERTUGRUL Ali, GIORGIS Jean-Jacques
- Absent(s) non-excuse(s)** /
- Secrétaire de séance** : Madame LABELLE Aurélie

Le compte rendu du conseil municipal du jeudi 22 février 2018 est adopté à l'unanimité

1) **Patrimoine immobilier et foncier**

- a. *Périscolaire/garderie ludique remplacement chaudière* : M. le Maire informe le Conseil Municipal que la chaudière étant définitivement hors service, il a été procédé dans l'urgence à son remplacement. Une subvention a été sollicitée auprès du Conseil Départemental.
- b. *Ecole maternelle remplacement chaudière* : il est décidé de procéder au remplacement de la chaudière durant les grandes vacances d'été. **A l'unanimité**, le Conseil Municipal sollicite les subventions correspondantes auprès du Conseil Départemental et de l'Etat au titre de la DETR.
- c. *Foins 2018 – « ZAE de l'Echelotte » et « Les Petits Pâtis »* : vu la demande présentée par M. Eric JAYÉ et après avoir entendu les explications de M. Jean-François GANÉE, adjoint en charge de ce dossier, le Conseil Municipal décide **à l'unanimité** d'attribuer pour fauchage ces parcelles au demandeur en 2018 au prix de 250 €.
- d. *Renouvellement conventions « mise à disposition » parcelles communales Thierry VACHET et Aymeric GANÉE*: vu les demandes de renouvellement présentées par les intéressés et après avoir entendu les explications de M. Jean-François GANÉE, le Conseil Municipal décide **à l'unanimité** de renouveler pour une année les conventions avec M. Thierry VACHET (parcelle ZB 208) ainsi qu'avec M. Aymeric GANÉE (ZB 126 et 127). M. Jean-François GANÉE ne prend pas part au vote concernant le renouvellement des parcelles de M. Aymeric GANÉE.
- e. *Autorisation de passage avec redevance du branchement assainissement dans les parcelles communales par « Le Boat » pour l'exploitation des nouveaux pontons* : vu la demande présentée ainsi que la convention passée en 2009 pour ce branchement, le Conseil Municipal décide **à l'unanimité** de renouveler cette convention pour les nouveaux pontons (en lieu et place des locaux préfabriqués enlevés dernièrement), d'instituer une redevance pour occupation du domaine communal de 80 €/an au Boat et de mandater le maire pour signer cette convention ainsi que tous les documents afférents à ce dossier.

2) **Projet Régional de Santé (PRS) : consultation et demande avis**

Conformément à la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, l'Agence Régionale de Santé (ARS) Bourgogne-Franche-Comté a élaboré, en concertation avec tous les acteurs régionaux, au cours des 16 derniers mois, le Projet Régional de Santé (PRS). Tel que le prévoit le décret n°2016-1023 du 26 juillet 2016, le PRS est désormais soumis, pour avis, à la Préfète, aux Conseils Départementaux, etc., ainsi qu'aux collectivités territoriales de la région donc les communes. Après avoir pris connaissance des documents relatifs au PRS et entendu les explications de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide **à l'unanimité** d'émettre un avis favorable au Projet Régional de Santé.

3) **SIEAPA du Pays Losnais : rapports 2016 eau potable et assainissement**

Après avoir entendu les explications de M. le Maire concernant les deux rapports présentés, le Conseil Municipal décide **à l'unanimité** d'approuver les rapports d'activité de l'année 2016 et d'informer le président du Syndicat des Eaux de cette décision.

4) Communications du Maire

- a. Droits de préemption : aucune demande traitée depuis le dernier conseil municipal de février.
- b. Location logement communal 2 rue de la maison commune : un appel à candidature est en cours. L'attribution sera examinée lors d'un conseil municipal en avril prochain.
- c. Club Foot ASUJL à Losne : M. le Maire fait un résumé de la réunion à laquelle il a assisté et fait part des éventuels projets (pérennisation emploi aidé, création d'un terrain annexe, projet d'un terrain synthétique).
- d. Rythmes scolaires : le 13 mars dernier, le CDEN a émis un avis favorable à notre demande de retour à la semaine de 4 jours à compter de la rentrée de septembre 2018. La municipalité attend la décision officielle.
- e. Affaires juridiques : M. le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal les dossiers en cours. Commune/Communauté de Communes Rives de Saône : ZAE Brazey création de 43 places de stationnement le long de la voirie communale et ZAE Saint-Usage obtention du paiement des terrains avec date butoir. – Camping « Les Herlequins » : Mme BILLARD gérante conteste l'arrêté d'urbanisme de M. le Maire de Saint-Usage (refus d'installation de 3 mobil homes). La commune a sollicité son conseiller juridique.
- f. Prochain conseil municipal : jeudi 29 mars 2018 à 20 heures 30.

5) Questions diverses

Fin de séance : 21 heures 05.